

Chers membres,

À la suite des récentes recommandations émises par les autorités de santé publique et le gouvernement du Québec en lien avec la COVID-19, l'Ordre des denturologistes du Québec a pris la décision de prolonger la directive partagée auprès de ses membres la semaine dernière. De ce fait, l'Ordre des denturologistes recommande à ses membres de reporter tous les rendez-vous non urgents avec leurs patients jusqu'au 13 avril. Si cette échéance devait changer, nous nous engageons à vous en informer dès que possible.

« Notre ordre se doit de faire partie de la solution en matière de santé publique. Afin d'arrimer nos efforts aux mesures gouvernementales, nous sommes dans l'obligation de prolonger la diminution de nos activités jusqu'au 13 avril », a déclaré le président de l'Ordre des denturologistes du Québec, Robert Cabana. « La collaboration de l'ensemble de nos membres nous permettra de protéger nos patients et d'enrayer la propagation du virus » a-t-il ajouté.

Le Conseil des ministres a adopté, le vendredi 20 mars, un décret visant à renouveler l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 29 mars prochain. Dans l'objectif d'arrimer nos efforts afin de maximiser la protection de la population du Québec et d'enrayer la propagation de la COVID-19, l'Ordre des denturologistes du Québec est d'avis que l'ensemble de nos activités en tant que professionnels de la santé doivent être limitées pour une durée prolongée.

Pour l'instant, notre priorité demeure de traiter exclusivement les urgences cas par cas, et ce, uniquement après avoir vérifié l'état du patient selon les critères d'évaluation reliés à la COVID-19. Nous demandons également que nos membres continuent de s'abstenir d'effectuer toute procédure prosthodontique à domicile jusqu'à nouvel ordre.

Nous demeurons en contact avec les instances du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que de la Direction générale de la Santé publique afin de maintenir notre collaboration et d'ajuster nos mesures en conséquence.

L'Ordre émettra un nouvel avis au plus tard dans les prochaines semaines.

Merci de votre collaboration et bon courage à tous!

Le président.



Ordre des
denturologistes
du Québec